

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE GREVILLE HAGUE  
DU 06 OCTOBRE 2008**

L'an deux mille huit, le six octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le Vingt neuf septembre deux mille huit, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Yves - Marie BONNISSANT, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Yves-Marie BONNISSANT, Hubert DUBOST, Didier LE BEL, Grégory GRISEL, Claude WITTEMBERG, Marie-Line CRESTEY, Catherine JOLY, Claude TOLMER, Christelle HELYE, Noëlle YVER, Christine CARNET, Yves SIMON, Michel NORAZ  
Clarisse LAVENU a donné procuration à Yves-Marie BONNISSANT

**Excusé** : Adrien DUMONCEL,

Claude WITTEMBERG a été désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la dernière réunion de conseil.

**RE-EDITION DU LIVRE MILLET CHEZ LUI A GREVILLE HAGUE**

Mr le Maire remet à chaque membre du conseil municipal une invitation pour la présentation de l'ouvrage « Jean-François MILLET chez lui à Gréville-Hague » en présence de son auteur Mr LEBERRUYER, le Vendredi 10 octobre 2008 à 18 heures au Clos Millet.

**ETUDE DE DEVIS**

**1) Réfection de la toiture du logement et du local à archives de la mairie**

Mr DUBOST présente au conseil les devis reçus pour la réfection de la toiture du logement et du local à archives, suite à la publicité faite dans deux journaux locaux le 26/08/2008 : cinq entreprises ont répondu.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient l'entreprise BONNEMAINS, moins disante, pour un montant TTC de 35164.08€, tranches conditionnelles 1 et 2 incluses. Celles-ci concernent d'une part le changement de la noue en zinc : jonction archives et salle du conseil, et le changement de laine de verre du logement

locatif. Cette réfection de toiture sera réalisée en ardoises naturelles vertes identiques à celles posées sur la salle du conseil.

## **2) Sanitaires salle des fêtes**

Mr DUBOST informe le conseil que l'entreprise ECKMAN a débuté les travaux de réfection des sanitaires de la salle des fêtes ce jour.

### **Remplacement de la porte d'entrée de la Salle des fêtes**

Il est convenu de remplacer la porte d'entrée de la salle des fêtes, celle-ci très usagée est très difficile à ouvrir.

Trois devis sont présentés, deux pour une porte en aluminium et un devis pour une porte en bois.

A l'unanimité, le conseil municipal retient, le devis de l'entreprise Miroiterie de la Hague pour un montant TTC de 3408.60, pour une porte en aluminium thermolaqué.

## **3) Réfection du bureau du secrétariat de Mairie**

### **Mur et lambris**

Mr DUBOST présente deux devis pour la réfection du bureau du secrétariat de mairie : peinture murale et lambris. Au vu de la qualité du produit présenté, le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient à l'unanimité le devis de l'entreprise Philippe LEONARD pour un montant TTC de 2206.78€.

### **Électricité**

Deux devis sont présentés pour une réorganisation des prises électriques dans le bureau des secrétaires. Le devis de la société MASSELIN de Cherbourg d'un montant TTC de 1545.09€ est retenu, à l'unanimité.

## **COMPTE RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS**

### **1) Commission Gestion des Salles**

#### **I. Travaux entretien intérieur et extérieur**

Didier LE BEL rend compte au conseil de la commission qui s'est déroulée le 15/09/2008 en présence de Cathy BLANC, responsable des salles.

Des petits travaux d'entretien intérieurs sont à réaliser au Clos Millet et à la Salle des fêtes.

Concernant l'accès extérieur du Clos Millet, des devis seront demandés pour un bicouche rouge. Il sera demandé aux employés communaux de nettoyer le pavage extérieur au karcher.

#### **II. Location des salles**

Mme BLANC a attiré l'attention de la commission sur la difficulté d'obtenir des particuliers le chèque de caution de 300€ et l'attestation d'assurance : une note de

service rappelant ces obligations, signée du Maire, sera remise à chaque personne désireuse de louer les salles en leur rappelant que la clef ne pourra leur être remise que sur présentation de ces deux documents.

Concernant le ménage du Clos Millet : la commune se donne le droit d'ajouter 40€ supplémentaires aux tarifs de location pour les personnes qui ne laisseront pas les locaux et la vaisselle du Clos Millet en parfait état de propreté tel que demandé dans le règlement.

### **III. Remplacement des rideaux de la Salle des fêtes**

Didier LE BEL présente deux devis pour le remplacement des rideaux existants. Au vu de la qualité du rideau présenté, le devis des Ets LEBARBENCHON est retenu pour un montant TTC de 2253.26€.

### **IV. Exposition de l'association Hag'Artistes au Clos Millet**

Le conseil municipal donne son accord pour que l'exposition de l'association « Hag'Artistes » ait lieu à nouveau au Clos Millet l'an prochain à une période où celui-ci est moins demandé par les particuliers. Le créneau proposé étant entre le 23/10 et le 09/11/2009.

## **2) Commission Bâtiments**

### **I. Extincteurs**

Hubert DUBOST précise au conseil que, conformément à la réglementation en vigueur, plusieurs extincteurs sont à remplacer cette année. Le devis de SICLI, qui assure la maintenance, s'élève à 823.78€ TTC. Le conseil municipal donne son accord.

### **II. Fontaine de la Rue**

Les travaux, confiés à l'entreprise GUILLOU de Omonville La Rogue, débuteront fin octobre.

### **III. Sanitaires de Landemer**

L'ouverture de chantier vient d'être déposée par les services de la CCH.

## **3) Commission Jeunesse animation**

### **I. Bibliothèque**

Grégory GRISEL rend compte au conseil de la réunion qui s'est déroulée entre la commission et les membres de la Bibliothèque concernant notamment l'évolution de la bibliothèque en médiathèque. Certains points du questionnaire, à soumettre aux autres médiathèques, ont été affinés.

### **II. Jeunesse**

Mr le Maire informe le conseil de la proposition reçue de l'association culturelle de Beaumont, par l'intermédiaire de David DROCHON, animateur, d'ouvrir une activité aux jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un accord de principe à cette proposition sous réserve de l'organisation pour la mise à disposition de locaux.

#### 4) Commission information

La commission se réunira le 20/10/2008 à 20 heures 30 pour la mise en route du prochain bulletin municipal.

#### SUBVENTION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et au vu de la demande sollicitée, décide d'octroyer à l'association ESPH (École Sportive Pointe Hague) une subvention de 300€.

#### QUESTIONS DIVERSES

##### ☞ Commission Cimetière :

Elle se réunira prochainement pour lancer une nouvelle procédure de reprise de concessions abandonnées.

##### ☞ Éclairage public :

Lors de la dernière séance de conseil, il avait été décidé, à la majorité, de modifier les heures d'éclairage public du soir passant l'horaire de fin d'éclairage à 0 heure au lieu de 1 heure du matin.

Après renseignements pris auprès de EDF, Mr LE BEL informe le conseil que ce changement ne peut se faire qu'à l'aide d'équipements spéciaux à poser sur chaque centrale d'éclairage public dont le coût est très élevé. Le conseil déplore cette situation et ne donne pas suite à ce souhait.

##### ☞ Réfection de la Route d'Eculleville

Christelle HELYE demande si les travaux Route d'Eculleville sont programmés pour cette année à la CCH.

Mr le Maire va relancer Mr MICHEL de la CCH pour connaître l'avancement de ce dossier.

### **Prochaine réunion de conseil le 03/11/2008**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
LE MAIRE  
Yves-Marie BONNISSENT

Nombre de membres du conseil municipal : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de votants : 14  
Date de convocation 29/09/2008  
Date d'affichage 09/10/2008